PAIN REHAB Formation
3, Plan des canetons
34660 Cournonterral

Email : pain-rehab-formation@hotmail.com

Tel : 06.24.95.08.98

Conditions générales de vente – Formation professionnelle continue

Référence	Version	Date	Rédigé et validé par
PRF-RI-01	2.1	20/11/2026	Mylène Kientzi, dirigeante

1. Désignation

La SASU PAIN REHAB FORMATION est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 3 plan des canetons, 34660 Cournonterral.

- **SIRET :** 887 922 862 000 16
- **RCS :** 887 922 862
- **Numéro de déclaration d'activité :** 76341076734 , enregistré auprès du préfet de l'Hérault. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- **Certification Qualiopi :** certification qualité délivrée au titre de la catégorie « actions de formation »
- **Contact :** pain-rehab-formation@hotmail.com

PAIN REHAB FORMATION met en place et dispense des formations en présentiel.

2. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de formation réalisées par PAIN REHAB FORMATION pour le compte d'un client. Le client peut être une entreprise, une structure ou un stagiaire qui s'inscrit à titre individuel et à ses frais.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des CGV par le client. Elles prévalent sur tout autre document du client, notamment sur ses conditions générales d'achat.

Avant l'inscription, le client reçoit le programme de la formation, les présentes CGV, le règlement intérieur et le livret d'accueil. Les modalités et délais d'accès à la formation sont les suivants : Les inscriptions aux formations s'effectuent sur demande auprès de l'organisme de formation, par le biais des modalités précisées sur les supports de communication ou le programme de formation.

Après réception de la demande d'inscription, l'organisme vérifie l'adéquation du profil du candidat avec les éventuels prérequis de la formation et lui transmet les documents nécessaires à la contractualisation (convention ou contrat de formation, programme et informations pratiques).

L'inscription est considérée comme définitive après réception des documents contractuels dûment complétés et signés, et, le cas échéant, après validation des modalités de financement.

Les délais d'accès dépendent des dates des sessions programmées et des places disponibles. Sauf indication contraire, les inscriptions peuvent être effectuées jusqu'à la date limite précisée pour chaque session, dans la limite des places disponibles.

Les informations relatives aux dates, lieux, horaires, durée, modalités pédagogiques et éventuels prérequis sont communiquées avant toute inscription définitive.

3. Convention, contrat et attestation

- **Client entreprise ou structure :** une convention de formation est établie pour chaque formation. Le client en retourne un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».
- **Stagiaire à titre individuel :** un contrat de formation est établi. Le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de sa signature. Aucun paiement n'est exigé pendant ce délai.
- Une attestation de présence ou de fin de formation est remise au client et au stagiaire.

4. Prix et modalités de paiement

- Les prix sont indiqués en euros. TVA : organisme non soumis à TVA
- Le paiement est exigible au comptant à réception de facture, par virement bancaire ou par chèque.
- Un paiement en 3 à 5 mensualités sans frais est possible sur demande à pain-rehab-formation@hotmail.com.
- **Stagiaire à titre individuel :** après le délai de rétractation, l'acompte ne peut pas dépasser 30 % du prix. Le solde est échelonné selon l'avancement de la formation.
- **Clients professionnels :** en cas de retard de paiement, des pénalités sont dues de plein droit, au taux de 2%, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

5. Prise en charge par un financeur

Si le client bénéficie d'un financement par un opérateur de compétences (OPCO) ou un autre organisme financeur, il demande la prise en charge avant le début de la formation et fournit l'accord de financement lors de l'inscription.

Si PAIN REHAB FORMATION n'a pas reçu la prise en charge le 1er jour de la formation, l'intégralité du coût est facturée au client.

6. Annulation, report, remplacement et interruption

Annulation par le client. Elle est notifiée par e-mail à pain-rehab-formation@hotmail.com. Les délais se comptent en jours calendaires avant le début de la formation :

- 90 jours ou plus : annulation sans frais.
- De 30 à 89 jours : pénalité de 50 % du coût total initial.
- De 15 à 29 jours : pénalité de 70 % du coût total initial.
- Moins de 15 jours : pénalité de 100 % du coût total initial.

Pour un stagiaire à titre individuel, ces pénalités s'appliquent après le délai de rétractation, sous réserve des dispositions légales imposées.

Remplacement. Le client peut remplacer un stagiaire par un autre de même profil, sans frais, en prévenant par e-mail au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Report. Le client peut demander le report de sa participation par écrit, au moins 90 jours calendaires avant la date de la formation, sous réserve de places disponibles.

Abandon ou interruption. Une absence ou un abandon non justifié ne donne pas lieu à remboursement. En cas de force majeure dûment justifiée, la formation est facturée au prorata des heures réalisées.

Annulation ou report par l'organisme. Si le nombre de participants est inférieur à 12 ou en cas d'imprévu, PAIN REHAB FORMATION informe le client par e-mail et propose un report ou le remboursement intégral des sommes versées, sans indemnité.

Force majeure. En cas d'inexécution due à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, PAIN REHAB FORMATION n'est pas tenue responsable. Les clients sont informés par e-mail.

7. Programme des formations

Les objectifs pédagogiques indiqués dans le programme ne sont pas modifiés. L'intervenant peut adapter les méthodes, l'ordre et le rythme des contenus selon la dynamique du groupe et le niveau des participants.

8. Suivi, évaluation et assiduité

L'assiduité est établie par une feuille d'émargement par demi-journée. Les acquis sont évalués avant, pendant et après la formation, comme indiqué dans le programme.

9. Accessibilité, règlement intérieur et réclamations

- **Accessibilité :** toute personne en situation de handicap peut signaler un besoin d'adaptation avant ou pendant la formation. Référent·e handicap : KIENTZI Mylène 06.24.95.08.98
- **Règlement intérieur et livret d'accueil :** remis avant la formation. Ils précisent notamment la procédure de prévention et de signalement des violences, du harcèlement et des discriminations.

- **Réclamations :** elles sont adressées par e-mail à pain-rehab-formation@hotmail.com. PAIN REHAB FORMATION répond dans un délai de 5 jours. 24h en cas d'urgence : préciser URGENT dans l'objet du mail.

10. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, est interdite sans l'accord exprès de PAIN REHAB FORMATION. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents pour organiser ou animer des formations.

11. Protection des données personnelles

PAIN REHAB FORMATION est responsable du traitement des données personnelles qui lui sont communiquées.

- **Finalités :** gestion de l'inscription et de la formation, relation avec les financeurs, respect des obligations légales et des exigences de certification qualité.
- **Prospection commerciale :** les coordonnées peuvent servir à vous informer de nos formations. Vous pouvez vous y opposer à tout moment, sans frais.
- **Durée de conservation :** 10 ans.
- **Vos droits :** accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité, en écrivant à pain-rehab-formation@hotmail.com. Vous pouvez aussi saisir la CNIL.

12. Loi applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par la loi française. En cas de litige, une solution amiable est recherchée en priorité. À défaut, l'affaire est portée devant les tribunaux de Montpellier, sous réserve des règles de compétence imposées par la loi.

Lu et approuvé

Je, soussigné·e, certifie avoir lu et accepté le présent règlement intérieur et la charte de confidentialité, et m'engage à les respecter.

Lieu et date :

Nom :

Prénom :

Signature :

PAIN REHAB Formation
3, Plan des canetons
34660 Cournonterral

Email : pain-rehab-formation@hotmail.com

Tel : 06.24.95.08.98

Historique des versions

Version	Date	Modification
2.0	13/11/2026	Version validée : horaires, référente et suppléante, extranet, réclamations, conservation des données
2.1	20/11/2026	Modification référence violence